

**FCPE
HSBC EE ISR**

FCPE à 3 compartiments

Rapport semestriel
au 30 juin 2023

(Document périodique non certifié par le Commissaire aux Comptes)

HSBC EE ISR

Le FCPE HSBC EE ISR, est composé de trois compartiments.

Compartiments de l'OPC

- HSBC EE ISR ACTIONS EURO
- HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE
- HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE

Devises de référence des compartiments

- HSBC EE ISR ACTIONS EURO : Euro
- HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE : Euro
- HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE : Euro

Compartiment HSBC EE ISR ACTIONS EURO

HSBC EE ISR ACTIONS EURO

Compartiment HSBC EE ISR ACTIONS EURO

Etat du patrimoine en EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-24-55 du code monétaire et financier.	127 144 926,79
b) Avoirs bancaires	3 343 573,63
c) Autres actifs détenus par l'OPC	84 398,49
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	130 572 898,91
e) Passif	-181 303,60
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	130 391 595,31

* Les montants sont signés

Nombre de parts en circulation et valeur nette d'inventaire par part

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
HSBC EE ISR ACTIONS EURO E en EUR	C	38 232 647,08	1 475 776,67360	25,906
HSBC EE ISR ACTIONS EURO F en EUR	C	92 158 948,23	4 264 282,39800	21,611

Compartiment HSBC EE ISR ACTIONS EURO

Elément du portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	90,37	90,24
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.	7,14	7,13
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.		

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

Compartiment HSBC EE ISR ACTIONS EURO

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par devise

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Euro	EUR	127 144 926,79	97,51	97,37
TOTAL		127 144 926,79	97,51	97,37

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

Compartiment HSBC EE ISR ACTIONS EURO

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par pays de résidence de l'émetteur

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
FRANCE	32,51	32,47
ALLEMAGNE	18,29	18,27
PAYS-BAS	17,95	17,93
ESPAGNE	6,76	6,75
FINLANDE	4,89	4,89
SUISSE	4,62	4,61
ROYAUME-UNI	2,52	2,52
IRLANDE	2,36	2,36
AUTRICHE	2,35	2,35
BELGIQUE	2,25	2,25
ITALIE	1,69	1,69
PORTUGAL	1,31	1,30
TOTAL	97,51	97,37

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

Compartiment HSBC EE ISR ACTIONS EURO

Répartition des autres actifs du E) du portefeuille titres, par nature

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Autres actifs		
Autres		
TOTAL		

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

Compartiment HSBC EE ISR ACTIONS EURO

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période en EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	18 785 131,73	12 185 117,41
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.	1 093 511,32	583 148,97
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.		

Compartiment HSBC EE ISR ACTIONS EURO

Information sur les actifs non liquides et les dispositions pour gérer la liquidité de l'OPC

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion assure le suivi du risque de liquidité par OPC afin d'assurer un niveau approprié de liquidité à chaque OPC au regard notamment du profil de risque, des stratégies d'investissement et politiques de remboursement en vigueur des OPC.

Une analyse du risque de liquidité des OPC visant à s'assurer que les investissements et les OPC présentent une liquidité suffisante pour honorer le rachat des porteurs de parts dans des conditions normales et extrêmes de marché est effectuée au moins une fois par mois par la société de gestion.

Une dégradation observée de la liquidité des marchés et des mouvements de passif significatifs auraient pour conséquence, en fonction du profil de risque de chaque OPC, le renforcement du dispositif matérialisé par l'augmentation significative de la fréquence de contrôle de la liquidité des OPC.

La société de gestion a mis en place un dispositif et des outils de gestion de la liquidité permettant le traitement équitable des investisseurs.

Actifs qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide : néant.

Information sur le profil de risque actuel de l'OPC et les systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion

Le profil de risque actuel de l'OPC est indiqué dans le DICI figurant dans la première partie du rapport annuel.

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des OPC et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les OPC sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

Information sur le montant total du levier calculé selon la méthode brute et la méthode de l'engagement utilisées par l'OPC

- Montant total du levier calculé selon la méthode brute : 97,52%.

- Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement : 97,52%.

Ces méthodes sont décrites dans le règlement délégué (UE) n°231/2013 de la Commission du 19 décembre 2012.

Compartiment HSBC EE ISR ACTIONS EURO

Portefeuille titres au 30/06/2023 en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	9 989	2 129 654,80	1,63
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	32 602	3 668 377,04	2,82
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	75 833	3 392 010,09	2,60
FRESENIUS	EUR	73 797	1 872 229,89	1,44
MERCK KGA	EUR	17 298	2 621 511,90	2,01
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	12 978	4 459 240,80	3,42
SAP SE	EUR	45 640	5 711 389,60	4,38
TOTAL ALLEMAGNE			23 854 414,12	18,30
AUTRICHE				
BAWAG GROUP AG	EUR	32 732	1 381 945,04	1,06
OMV AG	EUR	43 398	1 685 578,32	1,29
TOTAL AUTRICHE			3 067 523,36	2,35
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	45 885	2 932 969,20	2,25
TOTAL BELGIQUE			2 932 969,20	2,25
ESPAGNE				
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	53 511	628 219,14	0,48
IBERDROLA SA	EUR	467 701	5 589 026,95	4,29
INDITEX	EUR	73 251	2 597 480,46	1,99
TOTAL ESPAGNE			8 814 726,55	6,76
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	31 988	1 565 492,72	1,20
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	203 439	2 246 983,76	1,72
NESTE OYJ	EUR	72 790	2 566 575,40	1,98
TOTAL FINLANDE			6 379 051,88	4,90
FRANCE				
ALSTOM	EUR	66 006	1 803 283,92	1,38
AXA	EUR	129 427	3 497 764,68	2,68
BNP PARIBAS	EUR	70 921	4 093 560,12	3,14
CARREFOUR	EUR	153 654	2 666 665,17	2,05
KERING	EUR	7 211	3 645 881,60	2,80
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	2 446	2 110 898,00	1,62
MICHELIN (CGDE)	EUR	103 564	2 802 441,84	2,15
ORANGE	EUR	225 349	2 411 685,00	1,84
PERNOD RICARD	EUR	10 612	2 147 868,80	1,65

Compartiment HSBC EE ISR ACTIONS EURO

Portefeuille titres au 30/06/2023 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PLASTIC OMNIUM	EUR	56 774	913 493,66	0,70
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	39 638	2 913 393,00	2,24
REXEL	EUR	54 517	1 232 629,37	0,95
SAINT-GOBAIN	EUR	56 035	3 122 830,55	2,39
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	30 866	5 137 954,36	3,94
SR TELEPERFORMANCE	EUR	8 934	1 370 922,30	1,06
TOTALENERGIES SE	EUR	23 487	1 234 241,85	0,94
VIVENDI	EUR	153 056	1 286 588,74	0,98
TOTAL FRANCE			42 392 102,96	32,51
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	60 938	3 077 369,00	2,36
TOTAL IRLANDE			3 077 369,00	2,36
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	357 810	2 206 972,08	1,69
TOTAL ITALIE			2 206 972,08	1,69
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL	EUR	23 667	1 768 398,24	1,35
ASML HOLDING NV	EUR	4 632	3 071 016,00	2,36
ASR NEDERLAND NV	EUR	37 450	1 544 438,00	1,18
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	164 968	2 178 402,44	1,67
HEINEKEN	EUR	32 825	3 091 458,50	2,37
ING GROEP NV	EUR	339 043	4 183 112,53	3,21
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	93 610	2 926 248,60	2,24
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	1 038 952	3 396 334,09	2,61
SIGNIFY NV	EUR	48 619	1 248 049,73	0,96
TOTAL PAYS-BAS			23 407 458,13	17,95
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	380 193	1 701 743,87	1,30
TOTAL PORTUGAL			1 701 743,87	1,30
ROYAUME-UNI				
RELX PLC	EUR	107 795	3 292 059,30	2,52
TOTAL ROYAUME-UNI			3 292 059,30	2,52
SUISSE				
DSM FIRMENICH	EUR	25 154	2 480 687,48	1,90
STMICROELECTRONICS NV	EUR	77 644	3 537 848,86	2,72
TOTAL SUISSE			6 018 536,34	4,62
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			127 144 926,79	97,51
TOTAL Actions et valeurs assimilées			127 144 926,79	97,51

Compartiment HSBC EE ISR ACTIONS EURO

Portefeuille titres au 30/06/2023 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			84 398,49	0,06
Dettes			-181 303,60	-0,13
Comptes financiers			3 343 573,63	2,56
Actif net			130 391 595,31	100,00

Compartiment

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

Compartiment

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

Etat du patrimoine en EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-24-55 du code monétaire et financier.	
b) Avoirs bancaires	176 083,75
c) Autres actifs détenus par l'OPC	44 338 053,57
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	44 514 137,32
e) Passif	-73 874,29
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	44 440 263,03

* Les montants sont signés

Nombre de parts en circulation et valeur nette d'inventaire par part

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE E en EUR	C	27 786 101,87	1 852 699,30570	14,997
HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE F en EUR	C	16 400 108,38	1 121 035,15360	14,629
HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE PF en EUR	C	254 052,78	24 949,05080	10,182

Compartiment

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

Elément du portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.		
Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.		
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.	92,02	91,87

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

Compartiment

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par devise

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT				

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

Compartiment

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par pays de résidence de l'émetteur

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT		

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

Compartiment

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

Répartition des autres actifs du E) du portefeuille titres, par nature

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	92,02	91,87
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Autres actifs		
Autres		
TOTAL	92,02	91,87

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

Compartiment

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période en EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.		
Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.		
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.	4 433 343,81	3 641 644,86

Compartiment

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

Information sur les actifs non liquides et les dispositions pour gérer la liquidité de l'OPC

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion assure le suivi du risque de liquidité par OPC afin d'assurer un niveau approprié de liquidité à chaque OPC au regard notamment du profil de risque, des stratégies d'investissement et politiques de remboursement en vigueur des OPC.

Une analyse du risque de liquidité des OPC visant à s'assurer que les investissements et les OPC présentent une liquidité suffisante pour honorer le rachat des porteurs de parts dans des conditions normales et extrêmes de marché est effectuée au moins une fois par mois par la société de gestion.

Une dégradation observée de la liquidité des marchés et des mouvements de passif significatifs auraient pour conséquence, en fonction du profil de risque de chaque OPC, le renforcement du dispositif matérialisé par l'augmentation significative de la fréquence de contrôle de la liquidité des OPC.

La société de gestion a mis en place un dispositif et des outils de gestion de la liquidité permettant le traitement équitable des investisseurs.

Actifs qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide : néant.

Information sur le profil de risque actuel de l'OPC et les systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion

Le profil de risque actuel de l'OPC est indiqué dans le DICI figurant dans la première partie du rapport annuel.

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des OPC et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les OPC sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

Information sur le montant total du levier calculé selon la méthode brute et la méthode de l'engagement utilisées par l'OPC

- Montant total du levier calculé selon la méthode brute : 99,68%.

- Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement : 99,68%.

Ces méthodes sont décrites dans le règlement délégué (UE) n°231/2013 de la Commission du 19 décembre 2012.

Compartiment

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

Portefeuille titres au 30/06/2023 en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC MONETAIRE C	EUR	6	18 465,50	0,04
HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond I	EUR	268,3722	40 874 929,78	91,98
TOTAL FRANCE			40 893 395,28	92,02
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			40 893 395,28	92,02
TOTAL Organismes de placement collectif			40 893 395,28	92,02
Autres instruments financiers				
Billets à ordre				
ADIE ASS FOR DROI ZCP 04-01-24	EUR	400 000	402 768,89	0,91
HABI ET HUMA 0.0% 13-06-24	EUR	500 000	500 000,00	1,13
HABI ET HUMA 2.8% 25-05-24	EUR	500 000	501 415,30	1,12
HABI ET HUMA FEDE ZCP 01-12-23	EUR	1 000 000	1 008 244,44	2,27
HABI ET HUMA FEDE ZCP 06-09-23	EUR	1 000 000	1 000 000,00	2,25
TOTAL Billets à ordre			3 412 428,63	7,68
TOTAL Autres instruments financiers			3 412 428,63	7,68
Créances			32 229,66	0,07
Dettes			-73 874,29	-0,17
Comptes financiers			176 083,75	0,40
Actif net			44 440 263,03	100,00

Compartiment

HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE

HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE

Compartiment

HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE

Etat du patrimoine en EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-24-55 du code monétaire et financier.	314 825,04
b) Avoirs bancaires	413 703,75
c) Autres actifs détenus par l'OPC	133 945 425,27
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	134 673 954,06
e) Passif	-155 376,06
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	134 518 578,00

* Les montants sont signés

Nombre de parts en circulation et valeur nette d'inventaire par part

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE E en EUR	C	28 676 947,26	1 604 308,30570	17,874
HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE F en EUR	C	81 367 771,85	4 971 991,22830	16,365
HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE G en EUR	C	24 473 858,89	2 497 390,21100	9,799

Compartiment

HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE

Elément du portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.		
Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.		
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.	92,81	92,70

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

Compartiment

HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par devise

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT				

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

Compartiment

HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par pays de résidence de l'émetteur

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT		

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

Compartiment

HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE

Répartition des autres actifs du E) du portefeuille titres, par nature

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	92,57	92,46
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Autres actifs		
Autres	0,23	0,23
TOTAL	92,81	92,70

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

Compartiment

HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période en EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.		
Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.		
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.	8 240 867,17	5 330 739,61

Compartiment

HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE

Information sur les actifs non liquides et les dispositions pour gérer la liquidité de l'OPC

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion assure le suivi du risque de liquidité par OPC afin d'assurer un niveau approprié de liquidité à chaque OPC au regard notamment du profil de risque, des stratégies d'investissement et politiques de remboursement en vigueur des OPC.

Une analyse du risque de liquidité des OPC visant à s'assurer que les investissements et les OPC présentent une liquidité suffisante pour honorer le rachat des porteurs de parts dans des conditions normales et extrêmes de marché est effectuée au moins une fois par mois par la société de gestion.

Une dégradation observée de la liquidité des marchés et des mouvements de passif significatifs auraient pour conséquence, en fonction du profil de risque de chaque OPC, le renforcement du dispositif matérialisé par l'augmentation significative de la fréquence de contrôle de la liquidité des OPC.

La société de gestion a mis en place un dispositif et des outils de gestion de la liquidité permettant le traitement équitable des investisseurs.

Actifs qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide : néant.

Information sur le profil de risque actuel de l'OPC et les systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion

Le profil de risque actuel de l'OPC est indiqué dans le DICI figurant dans la première partie du rapport annuel.

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des OPC et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les OPC sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

Information sur le montant total du levier calculé selon la méthode brute et la méthode de l'engagement utilisées par l'OPC

- Montant total du levier calculé selon la méthode brute : 98,18%.

- Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement : 98,18%.

Ces méthodes sont décrites dans le règlement délégué (UE) n°231/2013 de la Commission du 19 décembre 2012.

Compartiment

HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE

Portefeuille titres au 30/06/2023 en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FRANCE ACTIVE INVESTISSEMENT CATEGORIE B	EUR	3 026	314 825,04	0,23
TOTAL FRANCE			314 825,04	0,23
TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			314 825,04	0,23
TOTAL Actions et valeurs assimilées			314 825,04	0,23
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond I	EUR	164,3233	25 027 567,49	18,61
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUITY I	EUR	159 311,549	30 657 914,49	22,79
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI MODERATE ACTION RC	EUR	68 591,62	66 621 668,67	49,52
HSBC SRI MONEY ZC	EUR	1 605	2 218 911,06	1,66
TOTAL FRANCE			124 526 061,71	92,58
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			124 526 061,71	92,58
TOTAL Organismes de placement collectif			124 526 061,71	92,58
Autres instruments financiers				
Billets à ordre				
ADIE ASS FOR DROI ZCP 05-07-23	EUR	1 000 000	1 000 000,00	0,74
ADIE ASS FOR DROI ZCP 31-05-24	EUR	2 000 000	2 000 000,00	1,49
HABI ET HUMA 0.028% 01-06-24	EUR	2 000 000	2 000 045,90	1,49
HABI ET HUMA FEDE ZCP 01-12-23	EUR	700 000	705 771,11	0,52
HABI ET HUMA STE F ZCP 06-09-23	EUR	1 000 000	1 000 000,00	0,75
HABI ET HUMA STE F ZCP 28-09-22	EUR	1 000 000	1 000 000,00	0,74
HSBC GLOB AM FRAN ZCP 11-01-24	EUR	1 000 000	1 009 025,00	0,75
SOLIDARITES INTL ZCP 10-08-23	EUR	700 000	700 000,00	0,52
TOTAL Billets à ordre			9 414 842,01	7,00
TOTAL Autres instruments financiers			9 414 842,01	6,99
Créances			4 521,55	0,01
Dettes			-155 376,06	-0,12
Comptes financiers			413 703,75	0,31
Actif net			134 518 578,00	100,00